

HONORAIRES



- Frais d'agence à la charge du vendeur
- Honoraires applicables à partir du 1^{er} janvier 2021
- En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial

Prix de vente	Honoraires TTC dont TVA 20%
< 59.999 €	5.000 €
60.000 € à 99.000 €	8,50%
100.000 € à 159.000 €	8%
160.000 € à 199.000 €	7,50%
200.000 € à 259.000 €	7%
260.000 € et +	6,00%

Roses Immobilier – 10 Rue des Halles 16110 LA ROCHEFOUCAULD

SARL au capital de 8.000 euros – Siège social : 10 Rue des Halles 16110 LA ROCHEFOUCAULD – SIRET 489 223 875 000 19

APE 6831Z – Carte professionnelle n°TPM 128

Préfecture de la Charente – Garantie AGF 110.000 € - Assurance RC AGF – Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante